

## Vue oblique d'un fronton.

(Planche 28.)

**135.** Le fronton à mettre en perspective est représenté sur les figures géométrales 156 et 157; la seconde donne le détail des moulures à une échelle quintuple. Les droites tracées sur la figure 156 sont celles qui passent par les points M et N de la figure 157; elles nous serviront de régulatrices pour le placement des profils.

La figure 158 est la perspective du plan obtenue par la méthode ordinaire. AB est la ligne d'horizon, et XC l'échelle des largeurs. Les dimensions du tableau sont augmentées dans le rapport de 1 à 8.

L'échelle des hauteurs est Cz. En prenant sur la ligne d'horizon une longueur BE quintuple de Be, on peut tracer une seconde échelle EZ en concordance avec la figure 157.

**136.** Nous commençons par les moulures horizontales. Pour tracer le profil d'angle, on partage la ligne  $M'_1N'_1$  (fig. 158) en parties proportionnelles à celles de l'horizontale  $mn$  (fig. 157). Le point de concours  $G_1$  sur la ligne d'horizon a servi pour cette construction (art. 17). On porte ensuite sur l'échelle Cz une longueur  $e\mu_1$  égale à la hauteur du point  $M_1$  (fig. 156) au-dessus de la ligne d'horizon  $hh'$ , et on trace la ligne  $B\mu_1$  qui donne le point  $\mu'_1$  sur l'échelle EZ. On marque sur la verticale EZ (fig. 157) les points qui correspondent aux différents sommets du profil d'angle, et on porte cette droite sur l'échelle EZ (fig. 159), de manière que le point  $m_1$  se place sur  $\mu'_1$ . On trace ensuite des divergentes du point B aux différents points de division; ces lignes coupent les verticales  $M''_1m''_1$  et  $N''_1n''_1$  en des points qu'on ramène sur les verticales des points  $M'_1$  et  $N'_1$ . On établit ainsi les horizontales du profil, et on relève sur elles les points de division de  $M'_1N'_1$ .

En joignant les sommets du profil ainsi obtenu au point de fuite F, on a la perspective de la corniche sur la face latérale de l'édifice. Du côté où se trouve le fronton, il faut construire un autre profil; nous prendrons celui dont la trace est la droite  $M_2N_2$  dirigée vers F.

On divise cette ligne en parties proportionnelles à celles de  $mn$  (fig. 157), puis transportant  $M'_2$  en  $M''_2$  sur  $BB'_1$ , et rapportant les points de division de la droite  $M''_2m''_2$  sur la verticale de  $M'_2$ , on a des points qui, joints à F, font connaître les horizontales du profil  $M_3N_3$ ; il ne reste plus qu'à relever sur ces lignes les points de division de  $M'_2N'_2$ .

**137.** Nous allons maintenant nous occuper des moulures inclinées.

Le premier profil à construire est celui qui est dans le plan diamétral de l'édifice. On divise la droite  $MN'$ , qui lui correspond sur le géométral, en parties proportionnelles à celles de la droite  $mn$  (fig. 157), parce que les moulures qui sont inclinées ont la même saillie sur le nu du mur que celles qui sont horizontales. On place ensuite sur l'échelle Cz (fig. 159) le point  $\mu$  à la hauteur du point M (fig. 156), puis on trace  $B\mu\mu'$ , et on porte sur EZ les différents points des lignes inclinées relevés sur EZ (fig. 157), en plaçant  $m'_1$  sur  $\mu'$ . On peut alors tracer du point B des divergentes qui représentent des horizontales échelonnées à la hauteur des sommets du profil. Les points de division de la verticale  $M''m''$  doivent être transportés sur la verticale de  $M'$ , puis joints au point F : on a ainsi les horizontales du profil sur lesquelles on relève les points de  $MN'$ .

Joignant les points M et  $M_1$ , nous avons la perspective de la ligne régulatrice  $MM_1$  (fig. 156). Pour placer l'autre ligne régulatrice  $MM_7$ , nous prenons sur la verticale de  $M_1$  un point K à une hauteur convenable, et nous le ramenons en  $K'$  sur la ligne  $M'_1m'_1$ . La droite  $BK'$  coupe la verticale  $M''_2m''_2$  au point  $R'$  qui, rapporté en R sur la verticale de  $M'_2$ , fait connaître une horizontale KR du plan des lignes régulatrices  $MM_1, MM_7$ . Pour déterminer le point  $M_7$  sur cette ligne KR, nous

prenons la longueur perspective  $IM_7$  égale à  $IM_3$  (art. 17). Dans cette dernière construction, nous nous sommes servi du point de concours  $g$  sur la ligne d'horizon.

Les lignes régulatrices permettent de construire les profils des moulures inclinées, dans les plans  $M_2N_2$  et  $M_3N_3$ , sans tracer de nouvelles divergentes sur la figure 159. Si l'on rapporte, en effet, les divisions des verticales de  $M''_2$  et de  $M''_3$ , sur les verticales de  $M'_2$  et de  $M'_3$ , non par des horizontales, mais de manière que les points  $m''_2$  et  $m''_3$  soient placés sur  $M_2$  et  $M_3$ , en joignant les points de division à  $F$ , on aura les horizontales des deux profils; car la section d'une moulure par des plans parallèles donne des profils identiques, mais à des hauteurs différentes.

**Vue oblique d'une arcade avec imposte et archivolte.**

(Planche 29.)

**138.** Nous allons nous proposer de représenter la perspective d'une arcade avec imposte et archivolte. Les figures géométrales 161 et 162 donnent l'une le plan de l'arcade, l'autre le détail des moulures à une échelle double.

La largeur du tableau est quintuplée. La figure 163 est la perspective du plan; la droite  $CX$  est l'échelle des largeurs. En doublant  $Be$ , on obtient le point  $E$  origine, sur la ligne d'horizon  $AB$ , de l'échelle sur laquelle doivent être portées les hauteurs de la figure 162.

**139.** Les difficultés que présente la perspective de l'imposte ont déjà été résolues dans les exercices précédents. Nous construisons les profils faits par les plans verticaux dont les traces sont les horizontales de front  $MN$ ,  $M_1N_1$ , (fig. 163). Pour cela, nous partageons ces lignes en parties proportionnelles à celles de la droite  $mn$  (fig. 162),